

Israël «I prît à exiler un avocat franco-palestinien des droits de l'homme

Description

Par Tamara Nassar, le 18 octobre 2021

Le ministre israélien de l'Intérieur va révoquer la résidence permanente de Salah Hamouri, défenseur franco-palestinien des droits de l'homme, né et élevé à Jérusalem.

Le ministre a formellement informé lundi les avocats de Hamouri de sa décision, citant comme raison sa « rupture d'allégeance » à Israël.

https://twitter.com/Addameer/status/1450054146388791301?ref_src=twsrc%5Etfw%7Ctwcamp%5Enassar%2Fisrael-exile-palestinian-french-human-rights-lawyer

En 2018, Israël a voté une loi autorisant la révocation de la résidence des Palestiniens de Jérusalem Est occupée si on les découvrait en « rupture d'allégeance » à Israël.

« Le concept même est absurde », a critiqué Hamouri l'année dernière à The Electronic Intifada. « Comment peut-on attendre d'une population brutalement assujettie et colonisée qu'elle promette fidélité à son occupant ? »

La décision de la ministre israélienne de l'Intérieur Ayelet Shaked est fondée sur les arrestations préventives de Hamouri par les forces d'occupation, ainsi que sur des « informations secrètes », d'une association de défense des droits des prisonniers Addameer où Hamouri travaille en tant qu'avocat.

Le ministre n'a pas caché qu'il voulait faire de Hamouri un exemple « pour en dissuader d'autres de rompre leur allégeance envers Israël », a rapporté Addameer.

« Le droit international interdit aux occupants de contraindre à l'allégeance les populations occupées », a dit Omar Shakir, directeur de Human Rights Watch pour Israël et la Palestine, à la vue de ces nouvelles.

Il a ajouté que « de tels déplacements motivés par la démographie » sont faits « pour maintenir l'apartheid ».

https://twitter.com/OmarSShakir/status/1450066812125814793?ref_src=twsrc%5Etfw%7Ctwcamp%5Enassar%2Fisrael-exile-palestinian-french-human-rights-lawyer

Les forces d'occupation israéliennes ont détenu Hamouri de nombreuses fois depuis 2001.

En 2005, il a été arrêté sur des accusations, dont celle d'appartenir au parti de gauche le Front Populaire de Libération de la Palestine.

Les autorités d'occupation israéliennes ont également accusé l'implication dans un complot pour assassiner Ovadia Yosef, important rabbin qui incitait habituellement à des niveaux généralisés de violence pour « annihiler » les Palestiniens.

Hamouri a toujours soutenu son innocence, mais a accepté un accord de plaider au tribunal militaire israélien, après trois ans d'emprisonnement sans charge ni procès, afin d'obtenir une peine plus courte.

Il a été libéré en 2011 avec plus de 1.000 Palestiniens dans un échange de prisonniers entre Israël et l'organisation politique et de résistance le Hamas. Les Palestiniens ont échangé contre le soldat israélien capturé Gilad Shalit.

Israël a nouveau arrêté Hamouri en 2017 et l'a détenu pendant plus d'un an sans charge ni procès.

Elsa Lefort, femme française d'Hamouri, a été expulsée par Israël en 2016 alors qu'elle était enceinte du premier enfant du couple et avec interdiction de revenir pendant 10 ans.

Fabien Gay, sénateur d'une banlieue de Paris, a demandé en juillet que le ministre français des Affaires étrangères intervienne dans l'affaire Hamouri. Gay a dit qu'Hamouri avait été soumis à des années de harcèlement par les autorités israéliennes à cause de son activité politique et en faveur des droits de l'homme.

https://twitter.com/fabien_gay/status/1417788062541783042?ref_src=twsrc%5Etfw%7Ctwcamp%5Efacebook%2Fisrael-exile-palestinian-french-human-rights-lawyer

Gay a fait sa demande juste après que Shaked ait annoncé qu'elle avait signé la révocation initiale d'Hamouri de sa résidence permanente.

« Le gouvernement français doit défendre ses citoyens où ils soient et se tenir à leur côté », a déclaré Gay.

Le législateur français a dit qu'Hamouri avait le droit « de poursuivre son activité de solidarité sans être intimidé ou ennuyé par le gouvernement israélien ».

Gay a demandé au gouvernement français ce qu'il avait fait pour protéger les droits d'Hamouri. Cependant, la France semble avoir tourné le dos à son citoyen en cette affaire.

« Jérusalem c'est chez moi. Elsa et moi avons espéré établir ensemble une vie de famille ici et cela nous est refusé », a écrit Hamouri l'année dernière.

« Peu importe ce que la ministre de l'Intérieur décide », a-t-il ajouté, « ma famille et moi restons déterminés à poursuivre la justice et à construire une vie de famille dans la dignité et la paix en Palestine. »

Source : [The Electronic Intifada](#)

Traduction J. Ch. pour l'Agence Média Palestine

Tags

1. addameer
2. avocat
3. avocat franco-palestiniens
4. d'Ã©fense
5. droit
6. droits de la d'Ã©fense
7. Hamouri
8. justice
9. Salah
10. salah hamouri

date crÃ©Ã©e

2021/10/20